Un service public indépendant et de proximité pour vous conseiller et vous accompagner dans les projets de rénovation énergétique de votre logement.

Un seul numéro : 04 74 14 71 49

1 **Quels types de travaux engager ?**

2 **Comment obtenir des aides financières ?**

3 **Comment réaliser des économies et lutter contre la précarité énergétique ?**

CCMP
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Miribel ● Plateau

rénov'+

CCMP Rénov'+ c'est :

- Des conseils **gratuits** sur toutes vos questions techniques et financières.
- **Pour aller plus loin,** un accompagnement sur mesure de votre projet peut vous être proposé avec une contribution financière de votre part de 150€.

- Visite-conseil du logement à rénover
- Suivi et évaluation des consommations énergétiques post-travaux
- Recommandations pour la définition d'un plan de travaux personnalisé
- Conseils pour l'utilisation du logement rénové
- Mise en relation avec des entreprises référencées (artisans labellisés RGE)
- Appui dans l'analyse des devis et le montage des dossiers d'aides financières

Un seul numéro : 04 74 14 71 49

Pour plus d'informations : www.cc-miribel.fr

CCMP Communauté de Communes Miribel et Plateau

ALEC AIN Agence Locale de l'Énergie et du Climat

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIN 01 le Département

France Rénov'

CEE Les certificats d'économies d'énergie